

Département du

Bas-Rhin

* * *

Arrondissement de

Saverne

* * *

Nombre des conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents

14

COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Le 5 octobre 2020, le Conseil Municipal de la Commune de STUTZHEIM-OFFENHEIM, légalement convoqué en date du 25 septembre 2020, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Charles LAMBERT, Maire.

Secrétaire de séance : Fabienne PERSONENI-LEVAUX.

Présents : Laurence BOUR, Christophe DELMULLE, Laure DEVIVIER, Jonathan FUSSLER, Philippe GARTISER, Valérie GRANGER, Estelle HALTER, Christian HUFSCHEMITT, Jean-Charles LAMBERT, Lise LEMAHIEU, Fabienne PERSONENI-LEVAUX, Marie-Paule RUI, Claude SIEGWALD, Muriel ULRICH.

Excusé : François LUTZ (pouvoir à Estelle HALTER).

1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2020

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 7 septembre 2020 est lu et adopté à l'unanimité.

2. RAPPORTS DES ACTIVITÉS, DES COMMISSIONS ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Commission communale d'aménagement foncier le 17/09/2020 :

- Travail sur les zones à protéger, les espèces, l'environnement, etc.,
- Trames vertes et bleues.

Réunion du comité consultatif culture le 23/09/2020 :

- Proposition d'un concert de Noël si les conditions sanitaires le permettent,
- Réflexion autour d'une œuvre.

Réunion du comité consultatif de la vie associative le 28/09/2020 :

- Distribution d'un courrier aux présidents pour le protocole sanitaire,
- 16 sections de la Klamm ont repris leurs activités,
- Proposition d'annuler la fête des aînés pour 2020 en raison de la situation sanitaire et d'offrir aux personnes âgées un petit présent pour l'occasion.

Plusieurs réunions se sont tenues avec les Champs d'Escale et la communauté de communes afin de rédiger une convention pour l'organisation et le fonctionnement de la cantine-garderie.

Conseil communautaire du 24/09/2020 :

- Un projet de pistes cyclables a été acté avec notamment, en première tranche, la liaison Schnersheim – Strasbourg par Stutzheim-Offenheim. Le coût est estimé à environ 1 820 000 €, subventionné entre 30 et 50 % par le CD 67, le reste sera réparti entre les communes concernées et la communauté de communes.
- Des travaux sont prévus à la déchèterie de Pfulgriesheim pendant l'hiver.
- La commune de Stutzheim-Offenheim est représentée dans quasiment toutes les commissions de travail.
- Les demandes de modifications du PLUi sont à apporter rapidement pour un traitement en fin d'année. Les révisions auront lieu tous les 2 ans environ.

3. EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

M. le maire présente les rapports annuels 2019 sur l'eau potable, l'assainissement et le grand cycle de l'eau du SDEA.

Les travaux dans le château d'eau de Truchtersheim pourraient prochainement engendrer des problèmes de pression dans les tuyaux pendant toute la durée des travaux.

4. SCOTERS

M. le maire informe les conseillers municipaux qu'une révision du SCOTERS va être réalisée, les élus des communes membres seront consultés en temps voulu.

5. DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020 :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses :

Chapitre	Article	Montant
20 : Immobilisations incorporelles	2031 : Frais d'études	+ 4 000 €
204 : Subventions d'équipement versées	20422 : Subventions d'équipement aux personnes de droit privé (bâtiments et installations)	+ 4 500 €
21 : Immobilisations corporelles	2151 : Réseaux de voirie	- 4 000 €
	21534 : Réseaux d'électrification	- 4 500 €

6. CANTINE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix pour, 2 contre (Laurence BOUR et Muriel ULRICH) et 1 abstention (Claude SIEGWALD),

AUTORISE M. le maire à signer la convention d'objectifs et de moyens proposée par les Champs d'Escale pour la gestion et l'organisation de la cantine/garderie.

7. MODIFICATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UN AGENT

VU la délibération du conseil municipal n° 41/2019 en date du 07/10/2019, créant le poste d'agent de maîtrise à temps non complet ;

CONSIDÉRANT la modification des tâches attribuées à l'agent ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 12 voix pour et 2 abstentions (Muriel ULRICH et Laurence BOUR),

MODIFIE la durée hebdomadaire de service d'un agent de maîtrise, initialement fixée à 23.68/35^{ème}, à 21.40/35^{ème}, à compter du 1^{er} septembre 2020 ;

AUTORISE M. le maire à signer tout acte relatif à cette décision.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

VU le budget communal ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié à l'augmentation du nombre d'élèves à l'école maternelle ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 12 voix pour et 2 abstentions (Muriel ULRICH et Laurence BOUR),

ANNULE et REMPLACE la délibération n° 2020/39 du 07/09/2020 ;

DÉCIDE le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'ATSEM pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 10 mois allant du 07/09/2020 au 06/07/2021 inclus ;

PRÉCISE que cet agent assurera des fonctions d'ATSEM à temps non complet à hauteur de 9.36/35^{èmes} ;

FIXE la rémunération de l'agent sur la base de l'indice brut 353, indice majoré 239.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Fête des Aînés

Le conseil municipal décide d'annuler la fête des aînés 2020 en raison de la situation sanitaire et de repousser l'âge pour les années suivantes à 71 ans.

- PLUi :

Dans le cadre de la révision du PLUi, le conseil municipal souhaite demander une modification du zonage à l'entrée de Stutzheim en venant d'Oberhausbergen, avec l'accord du propriétaire qui serait impacté par la construction d'un arrêt de bus.

- ZNT

Les Zones de Non Traitement (ZNT) riverains ont été actées au niveau national par arrêté en date du 27/12/2019. Elles consistent à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des habitations. Le Conseil municipal propose de lancer une réflexion pour mettre en place des ZNT autour de Stutzheim-Offenheim. Les exploitants agricoles seront invités à signer une convention consistant à la plantation de plantes mellifères en contrepartie d'une indemnité financière estimée à 2 000 €/ha/an.

Le conseil municipal souhaite également inciter les habitants du village à créer des zones de biodiversités dans leurs propriétés.

- Trames vertes

Les trames vertes sont des corridors écologiques.

Une trame verte Nord Sud est prévue sur les bans de Stutzheim-Offenheim et Hurtigheim, pour relier les trames vertes et bleues des cours d'eau de la Souffel et du Musaubach entre elles. Une réunion aura lieu le 08/10/2020 pour étudier le projet.

- Fête de la Nature

Le NaturOparc, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité, organise le 10 octobre après-midi à Stutzheim-Offenheim des visites pour découvrir un site de réintroduction de Grand Hamster.

- Travaux de marquage au sol

Divers travaux de marquage au sol seront effectués dans la semaine : passage piétons au niveau du croisement de la rue du Noyer et de la RD41, zébras à l'espace Quirin et passages piétons à Offenheim.

- Assainissement

M. le maire informe le conseil municipal qu'un rendez-vous a eu lieu avec M. Uhl du SDEA au cours duquel le problème du déversement des eaux de pluies a été abordé. La solution retenue est de curer les avaloirs plus souvent, et d'étudier la création d'un réseau séparatif (un pour les eaux sanitaires et un autre pour les eaux de pluie) afin de limiter les dégâts lors de gros orages.

La séance est levée à 22 h 00.